

Contexte

Destination Canada compte sur l'apport de comités consultatifs pour obtenir l'avis de l'industrie et des conseils d'experts sur des occasions et des questions essentielles pour la prestation de programmes et de services innovants à l'industrie canadienne du tourisme. Le responsable du comité consultatif à la recherche est Chantz Strong, directeur exécutif, Renseignements sur les consommateurs et les marchés.

Mandate

Destination Canada estime que les données et leur analyse constituent un aspect crucial de son mandat prescrit par la loi, qui est de :

- a) veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie canadienne du tourisme;
- b) promouvoir le Canada comme destination touristique de choix;
- c) favoriser les relations de collaboration entre le secteur privé et les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires en ce qui concerne le tourisme au Canada;
- d) fournir des renseignements touristiques sur le Canada au secteur privé et aux gouvernements du Canada, des provinces et des territoires.

Par conséquent, le mandat du comité consultatif à la recherche est de veiller à ce que Destination Canada soit un chef de file mondial quant à ses méthodes de production, de collecte, d'analyse et de traitement des données, ainsi que dans la façon dont elle diffuse l'interprétation de ces données auprès de son équipe interne et de l'industrie.

Composition

Collectivement, les membres du comité, dont le nombre maximal est de 18, doivent représenter autant que possible l'industrie de partout au Canada et refléter un équilibre raisonnable entre les sous-secteurs du tourisme, les organismes de marketing de destination, les organismes de vente de voyages au détail (voyagistes et agences de voyages en ligne), les entreprises technologiques, les organismes fédéraux et les PME œuvrant dans l'industrie. Des conseillers indépendants, des entreprises d'études de marché, des agences médiatiques et des agences de création peuvent être invités à siéger au comité à titre d'observateurs ou d'experts de temps à autre, selon les besoins établis par le président.

Les membres du comité sont sélectionnés en fonction de leur expérience et de leur expertise, et de manière à constituer un comité présentant des compétences, des types d'expérience et des points de vue diversifiés afin que l'organisme puisse bénéficier de conseils riches et variés. La diversité géographique sera également prise en compte dans la sélection des membres.

Les compétences et l'expérience des candidats concernant les méthodes de recherche ainsi que les approches et les technologies de collecte et d'analyse des données seront également prises en compte.

Profil des membres

Compte tenu du mandat du comité, afin de remplir adéquatement leur rôle consultatif, les membres du comité posséderont un ensemble des caractéristiques, compétences et types d'expérience ci-après :

- une connaissance des tendances en marketing et en vente dans le secteur des voyages d'agrément;
- des compétences en planification et en recherche stratégiques;
- des responsabilités relatives à la supervision d'activités de recherche à l'échelle internationale au sein de leur organisme;
- une grande compréhension du marketing;
- une attitude dynamique et énergique, une bonne réputation et de l'influence dans l'industrie;
- une capacité de jugement éclairé et impartial servant les intérêts de Destination Canada avant ceux de leur propre

organisme;

- de solides compétences en communication orale et en écoute, ainsi qu'une bonne capacité à s'exprimer et à remettre en question des idées;
- la capacité de travailler en équipe (capacité de convaincre, de s'affirmer et de faire preuve de souplesse);
- une probité et des normes d'éthiques rigoureuses (motivation à investir temps et efforts dans le comité).

Durée du mandat

Les membres du comité le sont à titre bénévole et pour une période maximum de trois ans. Destination Canada se réserve le droit de confier un mandat d'un an ou de deux ans afin d'assurer la continuité de la composition du comité au fil des ans. Les membres qui ont déjà servi un mandat de trois ans peuvent poser leur candidature pour un second mandat. Une personne ne peut pas siéger au comité pendant plus de six ans.

Calendrier, format des réunions et remboursement des frais

Les membres des comités consultatifs doivent se réunir en personne au moins deux fois par année. À l'exclusion du président, les membres du comité doivent assumer personnellement toutes les dépenses, y compris les frais de déplacement. Les réunions sont planifiées de manière à soutenir le cycle de planification stratégique annuel de Destination Canada et se tiennent généralement au premier et au troisième trimestre. Des demandes de conseils et de commentaires peuvent être présentées de façon ponctuelle et nécessiter la tenue de conférences téléphoniques en plus des réunions en personne.

Comment poser sa candidature

Les personnes qui souhaitent devenir membres, à titre bénévole, du comité consultatif à la recherche pour un mandat d'un, deux ou trois ans, pour la période de janvier 2019 à décembre 2021, doivent présenter une brève déclaration d'intérêt (250 mots ou moins) et un curriculum vitae.

La lettre ou le courriel d'accompagnement de leur dossier de candidature doit comprendre les renseignements suivants :

- le nom du comité;
- l'indication du poste souhaité : poste de membre ou présidence;
- un résumé des compétences, de l'expérience et des connaissances les plus pertinentes susceptibles de contribuer à la réalisation du mandat du comité;
- une indication de la capacité de la personne à travailler dans un contexte de prise de décisions par consensus.

Toute demande de candidature dûment préparée doit être acheminée à : advisorycommittees@destinationcanada.com.

Date limite pour soumettre une candidature

Le vendredi 26 octobre 2018

Renseignements complémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les comités de Destination Canada, veuillez consulter la foire aux questions sur le site Web institutionnel de Destination Canada ou écrire à advisorycommittees@destinationcanada.com.

En raison du grand nombre de personnes soumettant une candidature, Destination Canada essaiera autant que possible de répondre à tous les candidats. Les personnes qui seront sélectionnées en vue d'être membres seront avisées au plus tard le 7 décembre 2018.

La prochaine réunion du comité consultatif à la recherche aura lieu au premier trimestre de 2019.